



BP 28  
 97425 LES AVIRONS  
 ☎ 02 62 38 09 16  
 📠 02 62 38 19 87  
 Mél : ce.9740045f@ac-reunion.fr

## DISPOSITIF TUTORAT

### CLASSES DE 2<sup>NDE</sup>

2017-2018

Initié par la réforme du lycée dès 2010, le tutorat est proposé aux élèves de seconde sur le principe du volontariat afin d'améliorer la réussite des élèves et de prévenir le décrochage scolaire.

Chaque élève peut choisir un tuteur référent parmi l'équipe éducative volontaire du lycée. La liste vous sera communiquée à la rentrée.

Objectifs :

- Aider le lycéen à devenir autonome dans ses choix et dans son parcours scolaire,
- Lui apporter une aide personnalisée et individualisée pour l'élaboration de son projet de formation et d'orientation.
- Améliorer sa réussite et sa motivation par un suivi régulier en entretien individuel.

Ces rendez-vous se dérouleront hors temps scolaire.

L'élève volontaire doit s'y engager.

Lors du premier bilan avec l'équipe enseignante de votre enfant, ce dispositif peut vous être proposé si votre enfant rencontre des difficultés dès le début de sa scolarité. Il sera possible de s'inscrire en cours d'année. Les élèves redoublants sont fortement invités à y participer.

Je souhaite que mon fils –ma fille participe à ce dispositif

Nom : .....

Prénom : .....

Redoublant : oui---non

Motif : .....

Difficultés rencontrées : .....

.....

Date :

SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX

SIGNATURE DE L'ELEVE